

Compte rendu de la réunion publique du 23 juin 2015

Conseillères présentes : Mmes : Bocquet, Buchet, Hoflack, L Lesaffre, Rondeaux, Vandamme.

Conseillers présents : MM : Bourgoïn, Garnier, Hajji, Givry, Le Rest, Nutten, Planckaert, Gallet, Savage

Excusés : MM : Bernard, Nam.

Ordre du jour

- 1) **Bilan et projets.**
- 2) **Le commerce dans notre quartier, marché dominical, marché nocturne.**
- 3) **La propreté et le cadre de vie dans notre quartier.**

19 H 05 Introduction.

Le président accueille les participants et rappelle la présence de certains documents à l'entrée de la salle :
Fiches de signalement, fiches à remplir en cas de prise de parole hors ordre du jour...

Le président remercie les participants, les conseillers, les élus et les membres du comité de quartier. Concernant les membres, il remercie particulièrement tout le groupe qui, bien que venant d'horizons divers, a su se rencontrer autour de l'essentiel dans un excellent esprit. Le comité forme un vrai groupe solidaire, actif et impartial. Les travaux avancent bien et dans le prochain paragraphe on verra à quel point.

1) le bilan et les projets (JJ Givry)

A) Bilan :

Tout d'abord, le comité a été représenté à de nombreuses réunions de travail. Une des dernières en date est la réunion sur les travaux et modifications autour des écoles Moulins/Coty (Voir plus loin). Pourtant, beaucoup de travail reste à faire : Projection d'une courte vidéo, au cours de laquelle, on voit un motard démarrer à l'arrêt du bout de la rue Clémenceau en doublant 3 véhicules et arriver place du Général De Gaulle, le tout en 1,8 seconde. Vérifications faites, il a parcouru 282 mètres (départ- arrêt). Que les forts en maths fassent les comptes !

On voit aussi des photos de la friche Hanicotte qui n'a presque pas bougé (parce qu'il faut des appels d'offres semble-t-il). D'autres photos rue de la Somme, square Racine, montrent des problèmes de propreté. Le comité veut rester objectif en reconnaissant de très gros efforts dans beaucoup de domaines, cependant il veut rester vigilant aux manques.

Une réunion impromptue a eu lieu ce jour, en mairie, avec l'enquêteur public pour la construction d'un immeuble à l'emplacement de l'ex école Ste Thérèse. Le plan du quartier a été projeté et nous indiquons avoir argumenté avec l'enquêteur et laissé nos commentaires sur le registre au public. M Givry, au nom du comité a insisté sur l'augmentation d'automobilistes que ce projet va faire passer dans la rue S Carnot. Pour les riverains, cela signifie la présence de bâtisses de 3 étages au bout de leur jardin ou en face de leurs fenêtres, provoquant une considérable perte d'intimité.

Le comité est actif et attentif à tout ce qui se passe.

Concernant la circulation dans le quartier et la sécurité autour des écoles, nous avons fait remonter un nombre considérable d'informations, grâce à des déplacements, des photos et vidéos, album photo, nos visites sur place et rencontres à la suite de signalements, etc...

Pour ce premier point (sécurité écoles), nous avons échangé avec les parents et enseignants de l'école Brossolette. Nous avons constaté tellement d'abus et d'attitudes inciviques et dangereuses de la part des parents ou des adultes venant chercher ou amener les enfants, que nous avons proposé la fabrication d'un tract citoyen, avec l'aide des enfants, qui en ont fait des illustrations.

(voir site : comitedequartiergrandronchin.org).

Ce tract fut confectionné et distribué avec les parents d'élèves, le dernier samedi de mai. Les enfants vont retravailler sur ce tract en classe et il sera remis dans le carnet de correspondance en septembre.

M Givry a regretté l'absence des parents et des enseignants (excusés à cause des obligations de fin d'année) et a présenté le projet. Le comité a été fier de cette belle action qui aura des suites sous la forme d'une nouvelle distribution en septembre. D'autre part, les enseignants sont intéressés qu'une intervention d'un membre ou deux de notre comité soit faite pour répondre aux questions des enfants sur notre comité de quartier. Les dessins d'enfants visibles sur les tracts furent projetés et les autres sont visibles sur le site du comité de quartier.

A) Projets

Concernant les écoles Coty et Moulins, Monsieur Nutten nous a fait un résumé des avancées qui sont considérables (visible sur le site). Les problèmes de vitesse et de signalisation ont été ciblés. Les parents avaient aussi fait une pétition adressée à Monsieur le Maire et dans un premier temps il y aura une protection des piétons continue le long des trottoirs des deux écoles. Ces gros travaux vont commencer en juillet et les conclusions de notre comité sont en grande partie reprises par la ville et la MEL. Pour le moment, il n'y a pas d'étude d'impact sur le flux de la circulation. Cela est à redemander à la mairie.

M. Vial est intervenu pour apporter quelques précisions sur ce secteur : La durée du feu piéton vert rue Salengro / Sadi Carnot est allongée à 20 secondes.

Esterra a été interpellé pour que les tournées ne tombent pas dans les heures de pointe. Cela semble difficile. A nous d'être vigilants. Le projet de piste cyclable jusque Lezennes est relancé.

Enfin, une expérimentation pour circulation alternée rue Braille : bus / vélos est organisée le 2 juillet à 14 h. On peut y assister.

Le 2 juillet à 18 h il y aura à la mairie une réunion avec le commandant du secteur de la police nationale (rue de Marquillies). Il viendra exposer le dispositif « citoyens vigilants » et répondra à nos questions. Des membres du comité seront présents à chaque réunion.

Une réunion sur les espaces verts de la ville de Ronchin aura lieu le 9 septembre prochain.

Pour en terminer avec les points qui relèvent du bilan et des projets :

- Mme Buchet rappelle que notre **marché Nocturne se tiendra le 25 septembre place de la République.**
- Une étude de marché a été faite pour prouver la rentabilité de l'installation d'un D.A.B dans notre quartier. (Une sorte de bulletin de vote sera imprimé par la mairie et recueilli par les commerçants). Sur ce bulletin, chaque famille pourra noter combien de fois par semaine elle utilisera l'éventuel le D.A.B.. Ces bulletins démontreront aux banques et à M. Kanner, le besoin d'un tel outil. Reste la sécurisation. Ce n'est plus le travail du comité qui espère assurer par ce travail le bon retour sur investissement aux banquiers. Le

comité a validé cette action et la mairie nous suit car elle est faite pour rendre service aux plus défavorisés et donner de la vie à notre quartier.

- **Notre site est** actif. Il est mis à jour régulièrement. Sylvie Bocquet a pris la parole pour commenter l'article qu'elle a écrit sur la vierge de la rue de Lesquin. Nous essayerons régulièrement d'ajouter un article culturel.

Il n'y a pas eu de questions sur le sujet.

2) Le commerce et les marchés.

Madame Huc est intervenue sur la participation de notre comité à l'animation du marché du 24 mai dans le cadre de la semaine internationale des marchés en Europe. Nous avons fait un stand intitulé « Comités de quartiers » et l'avons tenu toute la matinée. Cela nous a permis de voir les besoins, de parler aux citoyens etc...Cela a été un franc succès à tel point que le comité de quartier a décidé de tenir de nouveau un stand similaire pour qu'il y ait une présence des comités de quartiers. Nous n'avons pas défini la fréquence, mais il semble qu'une fois par mois serait une bonne fréquence pour commencer. Nous débuterons en septembre.

Madame Huc a poursuivi en nous annonçant qu'il y aurait un marché d'Halloween le 25/10/2015

L'avenue Jean Jaurès sera bientôt en zone bleue, même au-delà de la passerelle pour fluidifier le stationnement.

Pour la zone « Comtesse », il y a un projet de supérette et on pourrait avoir un argument supplémentaire pour avoir le DAB. En effet le commerçant gérant ce nouvel établissement pourrait accepter l'installation de l'appareil à l'intérieur de son commerce ou adossé à celui-ci. L'ensemble pourrait ainsi être plus cohérent et plus sûr.

Mme Huc a remarqué que les commerces se trouvaient dans la grande majorité rue Jean Jaurès et que l'essentiel du travail était, bien sûr d'œuvrer pour le renforcement du et des marchés.

Le marché dominical est confirmé dans le lieu actuel, bien qu'un moment il ait été question d'un autre lieu. On envisage des améliorations sur le présent marché. L'électricité serait un point important pour les commerçants, quand on pense que beaucoup travaillent avec des produits frais.

Il n'y a pas eu de questions sur le sujet.

Intervention sur la desserte des bus (quartier – rue Lestienne (Mme Liliane Lesaffre)

Madame Lesaffre a fait un exposé intéressant sur les lignes de bus desservant moins son quartier. La suppression d'un arrêt et d'une partie du trajet met beaucoup de gens du quartier dans l'embarras. La fréquentation du marché dominical en pâtit beaucoup. Le rétablissement de cet arrêt et la desserte, le dimanche, d'un petit tronçon de ligne abandonné redonnerait vie et énergie à cette partie de notre quartier. Le projet de rétablissement de cet arrêt va être soumis en urgence à Monsieur Le Maire, les travaux à faire étant très modestes. Le tout a été projeté au public et va être visible sur le site.

Pas de question et approbation du comité

3) La propreté et le cadre de vie (Mme Vermeersch et M. Fernandes)

L'équipe de nettoyage de la ville se compose de 5 agents qui suivent une tournée bien définie répartie en 5 secteurs. Ils procèdent au ramassage des papiers et au balayage des caniveaux. Les cinq secteurs seront visibles sur notre site

De plus M. Bouchez, le responsable dispose de 7 agents et de deux agents en volantes qui circulent 26 heures par semaine. Après nous avoir montré les secteurs de nettoyage, Mme Vermeersch, nous a parlé de la campagne de communication pour la propreté dans Ronchin. Elle a souligné la difficulté de motiver des agents souvent jeunes et inexpérimentés pour des travaux qui ne sont pas toujours valorisants. Des éléments concrets et basiques de la vie citoyenne de notre ville ne sont pas toujours pris en compte correctement par nos concitoyens : par exemple la taille des haies et le nettoyage des caniveaux, obligations qui incombent aux riverains.

Le conseil municipal d'enfants s'investit beaucoup pour de telles actions. Il a proposé à Mme Vermeersch d'en parler avec les parents d'élèves et enseignants. Il est proposé qu'un volet supplémentaire « propreté et gestes citoyens » soit traité de la même façon avec l'aide des enfants. L'assemblée a approuvé ce projet tant il est difficile de motiver les équipes pour des travaux d'exécution pure. Les enfants sont nos concitoyens adultes de demain, ils feront l'atmosphère de demain dans notre ville a affirmé M. Givry.

Quelques questions ont été posées sur le sujet et quelques remarques faites sur des endroits parfois oubliés. Mme Vermeersch a affirmé noter tout cela et y attacher une importance particulière..

Mme Vermeersch a montré que Ronchin n'était pas une ville sale. Il peut y avoir des secteurs sales ou à améliorer mais elle pense que, globalement, la situation est satisfaisante. Elle a noté un certain nombre de secteurs mentionnés et a fait preuve de compréhension vis-à-vis du public et d'une volonté de solutionner les dysfonctionnements. Bien sûr rien n'est parfait, et ce sujet est particulièrement sensible.

Une ou deux questions ont fusé à propos de trottoirs insuffisamment nettoyés au gré de deux personnes présentes. Malheureusement, les auteurs de ces questions se sont presque vantés d'être brutaux et insultants vis-à-vis des agents. Ils ont montré aussi leur incorrection envers Mme Vermeersch et le président en contestant tout et notamment la conduite de la séance. Nous avons été en présence de perturbateurs, partisans du non dialogue et du hurlement, ce qui n'a jamais rien résolu alors qu'auparavant des questions ont été posées d'une façon très correcte et avaient été traitées comme telles. Le président avec l'aide de quelques membres du public a ramené le calme et les débats ont pu se terminer comme ils avaient commencé : dans la sérénité. Le président a cependant fait un signalement à M le Maire pour ces perturbations et ces attitudes.

En outre, Il demande à l'avenir que tous veuillent bien respecter ce point du règlement "Toute prise de parole lors des réunions publiques doit se faire avec l'accord du président de séance, sous peine que la parole soit retirée aux personnes qui ne respecteraient pas ce point."

**Ce paragraphe (en italiques) a été écrit par J J Givry qui en prend toute la responsabilité*

La séance a été levée à 21 h04. Secrétaire de séance B Hoflack. Présidence de séance J J Givry.